

PLUi de Vendegies-sur-Écaillon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 juillet 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Vendegies-sur-Écaillon (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 25 juin 2026. Il délimite 166 zones, dont 42 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 juillet 2026.

- Le PLUi de Vendegies-sur-Écaillon s'applique dans sa version du 25 juin 2026 ; nous publions 32 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 166 zones : 42 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 63 agricoles (A) et 58 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Vendegies-sur-Écaillon occupe le rang 18 par le nombre de zones délimitées : 119 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 52 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Vendegies-sur-Écaillon depuis 2013, pour 32 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	166 zones
Zones urbaines (U)	42 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	63 zones
Zones naturelles (N)	58 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU PAYS SOLESMOIS
Version du	25 juin 2026
Partition GPU	DU_245901038
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_245901038/d67c32c89f803a08df739e51ff0b2897245901038_reglement_20260625.pdf
Règles extraites	32 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Vendegies-sur-Écaillon

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme,
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Dernier événement reconnu, commencé le	5 reconnaissances
Péril de la dernière reconnaissance	23 juin 2016
Plans de prévention des risques naturels approuvés	Inondations et/ou Coulées de Boue
	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/vendegies-sur-ecaillon-59608>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Vendegies-sur-Écaillon : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UB, UB(i), UB(i2), UC, UC(i), UC(pe), UC(pr)(r), UC(zh)

1AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

59608

59213

CC du Pays Solesmois

Nord

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

166 zones

166 zones

166 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Sommaing (0,9 km)

Bermerain (2,3 km)

Saint-Martin-sur-Écaillon (2,4 km)

Capelle (4,3 km)

Haussey (4,3 km)

Saulzoir (5,0 km)

Escarmain (5,2 km)

Vertain (5,5 km)

Montrécourt (5,5 km)

Romerie (7,5 km)

Saint-Python (7,9 km)

Solesmes (9,7 km)

Beaurain (9,7 km)

Viesly (11,8 km)

Quérénaing (3,0 km)

Verchain-Maugré (3,3 km)

Monchaux-sur-Écaillon (4,3 km)

Sepmeries (4,4 km)

70 zones

99 zones

67 zones

65 zones

125 zones

167 zones

91 zones

91 zones

54 zones

116 zones

143 zones

253 zones

7 zones

37 zones

30 zones

46 zones

22 zones

18 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/vendegies-sur-ecaillon-59608>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fixe les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.